

Conditions générales de vente de prestation de services

En vigueur au 15 mars 2023

Article 1 - Contenu et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent de plein droit aux prestations de services suivantes :

- Cours en ligne, en langue espagnole, anglaise, française, en protection des données personnelles ;
- Programme individualisé et en groupes, de préparation au certificat CIPP/E en ligne et en langue anglaise ;
- Conseils en protection des données personnelles ;
- Délégué à la Protection des Données (Data Protection Officer) externe et assistance au Data Protection Officer

La vente de prestation de services est réputée conclue à la date de règlement intégral du prix de la prestation.

Tout achat implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur toutes autres conditions, à l'exception de celles qui ont été acceptées expressément par RECITAL ONE.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et les avoir acceptées avant son achat.

Article 2 - Informations précontractuelles

2.1 Préalablement à la conclusion du contrat, ces conditions générales de vente sont communiquées à le Client, qui reconnaît les avoir reçues.

2.2 Sont transmises au Client, de manière claire et compréhensible, les informations suivantes : - les caractéristiques essentielles des différentes prestations ;

- le prix des prestations ;
- le mode de calcul du prix et, s'il y a lieu, tous les frais supplémentaires de transport, de livraison ou d'affranchissement et tous les autres frais éventuels.

2.3 RECITAL ONE communique au Client les informations suivantes :

- son nom ou sa dénomination sociale, l'adresse géographique de son établissement et, si elle est différente, celle du siège social, son numéro de téléphone et son adresse électronique ;
- les modalités de paiement, et d'exécution du contrat, ainsi que les modalités prévues par le professionnel pour le traitement des réclamations ;
- la durée du contrat, lorsqu'il est conclu à durée déterminée, ou les conditions de sa résiliation en cas de contrat à durée indéterminée.

2.4 RECITAL ONE indique, en ce qui concerne le contenu numérique :

- toute interopérabilité pertinente de ce contenu avec certains matériels ou logiciels dont le Client a ou devrait raisonnablement avoir connaissance.

- les pré-requis système nécessaires (la version du navigateur internet, en particulier...)

2.5 Concernant une prestation de services, RECITAL ONE fournit les informations supplémentaires suivantes avant la conclusion du contrat ou, en l'absence de contrat écrit, avant l'exécution de la prestation :

- les informations relatives à ses coordonnées, à son activité de prestation de services et aux autres conditions contractuelles.

2.6 RECITAL ONE doit communiquer au Client, ou mettre à sa disposition, les informations suivantes :

- statut et forme juridique, coordonnées permettant d'entrer en contact rapidement et de communiquer directement avec lui ;

- le cas échéant, le numéro d'inscription au Registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers ;

Article 3 – Conclusion du contrat en ligne

En application de l'article 1127-1 du Code civil français, l'offre de services proposée exclusivement en ligne énonce :

1° Les différentes étapes à suivre pour conclure le contrat par voie électronique ;

2° Les moyens techniques permettant au destinataire de l'offre, avant la conclusion du contrat, d'identifier d'éventuelles erreurs commises dans la saisie des données et de les corriger ;

3° Les langues proposées pour la conclusion du contrat au nombre desquelles doit figurer la langue française ;

4° Le cas échéant, les modalités d'archivage du contrat par l'auteur de l'offre et les conditions d'accès au contrat archivé ;

5° Les moyens de consulter par voie électronique les règles professionnelles et commerciales auxquelles l'auteur de l'offre entend, le cas échéant, se soumettre.

La confirmation de l'inscription à une formation vaudra formation du contrat.

Elle entraîne adhésion et acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente et obligation de paiement des produits ou services commandés.

Le Client recevra les instructions pour le paiement des prestations et recevra la confirmation par courrier électronique du paiement de sa commande ainsi qu'un accusé de réception la confirmant. Il sera destinataire d'un exemplaire des présentes CGV.

Article 4 - Devis

Pour les services donnant lieu à l'établissement d'un devis préalable, la vente ne sera considérée comme définitive qu'après établissement d'un devis accepté par le Client.

Article 5 - Annulation-Report-Absences

5.1 Toute demande d'annulation du Client doit obligatoirement être formulée par écrit à l'adresse suivante : info@recitalone.com.

-Pour le Client professionnel-

Lorsque la demande d'annulation est reçue 20 jours calendaires avant le début de la formation, RECITAL ONE se réserve le droit de retenir 50 % du prix de la formation à titre d'indemnisation ;

En cas de demande d'annulation, ou en cas d'absence du Client à la date du début de la formation en ligne, RECITAL ONE se réserve le droit de retenir 100 % du prix total de la formation à titre d'indemnisation.

-Pour le Client consommateur-

Lorsque la demande d'annulation est reçue à l'expiration du délai de rétractation de 14 jours et avant le début de la formation en ligne, RECITAL ONE se réserve le droit de retenir 50 % du prix de la formation à titre d'indemnisation ;

En cas de demande d'annulation, d'abandon, ou d'interruption, formulée au cours du cycle de formation en ligne, RECITAL ONE se réserve le droit de retenir 100 % du prix de la formation à titre d'indemnisation.

5.2 RECITAL ONE se réserve le droit d'annuler ou reporter un cycle de formation en ligne si le nombre minimal de participants n'est pas atteint.

En cas d'annulation des formations en ligne par RECITAL ONE, les sommes versées sont remboursées au Client.

En cas de report des dates de formation en ligne, RECITAL ONE propose de nouvelles dates. Sous réserve de l'accord du Client sur les nouvelles dates, les sommes déjà payées seront imputées sur le prix du nouveau cycle de formation ; en cas de refus du Client, ces sommes lui seront remboursées.

En cas de cessation anticipée du cycle de formation en ligne par RECITAL ONE pour une raison indépendante de sa volonté, le contrat est résilié de plein droit et le prix des prestations sera calculé au *pro rata temporis* de leur valeur prévue à la date de l'inscription.

En toutes hypothèses, l'annulation ou le report de formation ne peut donner lieu au versement de dommages et intérêts, à quelque titre que ce soit.

Article 6 - Prix

6.1 Les conditions tarifaires des formations figurent sur le site internet. Les prix des prestations ne sont pas soumis à TVA ; ils sont exprimés en euros.

6.2 RECITAL ONE se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Les prix des prestations de formations en ligne sont ceux figurant sur le site internet au jour de la commande.

Les prix des autres prestations individualisées sont indiqués sur demande du Client formulée par mail à l'adresse suivante : info@recitalone.com.

Article 7 - Paiement

Sauf autres modalités prévues expressément par les conditions particulières, le paiement du prix s'effectue :

*Pour les formations en ligne : comptant par virement bancaire et intégralement au moment de la commande. Aucune commande ne pourra être prise en compte à défaut d'un complet paiement à cette date.

*Pour les prestations de conseils : comptant par virement bancaire, la moitié eu début de la mission de conseils et l'autre moitié à la fin de la mission de conseils.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par RECITAL ONE.

Article 8 - Propriété intellectuelle

Tous les documents techniques, produits, dessins, photographies remis aux Clients demeurent la propriété exclusive de RECITAL ONE, seule titulaire des droits de propriété intellectuelle sur ces documents, et doivent lui être rendus à sa demande.

Les Clients s'engagent à ne faire aucun usage de ces documents, susceptible de porter atteinte aux droits de propriété industrielle ou intellectuelle de RECITAL ONE et s'engagent à ne les divulguer à aucun tiers.

Article 9 – Droit applicable

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pas pu être résolus à l'amiable entre RECITAL ONE et le Client, seront soumis au droit français et aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Pour la définition de la juridiction compétente, RECITAL ONE élit domicile : *7, Impasse des Hortensias ; 40230 SAINT VINCENT DE TYROSSE (France)*.

Article 10 - Langue du contrat

Les présentes conditions générales de vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Article 11 – Médiation

Conformément aux dispositions des articles L. 611-1 à L. 616-3 et R 612-1 du Code de la consommation français, le Client consommateur est informé qu'il peut recourir à un médiateur de la consommation dans les conditions prévues par le titre Ier du livre VI du code de la consommation français.

Le consommateur peut soumettre le litige à la Chambre de Médiation des Landes sise Cours Pasteur 40100 DAX (France), qui tentera en toute indépendance de rapprocher les parties en vue d'obtenir une solution amiable.